

**EXERCICE 2018**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Délibération n°D-CA/2018-002

Le conseil d'administration s'est réuni le 23 janvier 2018 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 12 janvier 2018.

- VU** le Code de l'éducation ;  
**VU** les statuts de l'Université ;

**Point de l'ordre du jour : 1<sup>ère</sup> Partie – P4 : Parcoursup rentrée 2018**

**Exposé de la décision :**

Dans le cadre du Plan étudiant, le gouvernement a prévu le remplacement de la plateforme Admission Post-Bac (APB) par la plateforme Parcoursup.

A la demande du Rectorat, et afin notamment de paramétrer sur cette application les capacités d'accueil des 1<sup>ères</sup> années de Licences, DUT, PACES et du DU PAREO, dans lesquelles les lycéens bacheliers peuvent candidater, l'Université et ses composantes proposent les effectifs maxima suivants (primo arrivants donc hors « redoublants »).

Il est considéré qu'au-delà, les futurs étudiants ne pourraient être accueillis dans des conditions normales, tant au regard de la sécurité des personnes que du fonctionnement du service public de l'enseignement et de la recherche. Ces capacités d'accueil, une fois constatées par l'autorité administrative, permettront au Président de l'Université de se fonder sur leur dépassement pour refuser d'inscrire tous candidats en surplus.

	Procédure normale « Parcoursup » 2018
DUT Informatique (FI)	168
DUT Statistique et informatique décisionnelle (FI)	92
DUT Gestion des entreprises et de l'administration (FI)	168
DUT Gestion des entreprises et de l'administration (APP)	107
DUT Techniques de commercialisation (FI)	168
DUT Techniques de commercialisation (APP)	58
DUT Carrières sociales – option Animation sociale et socio-culturelle (FI)	56
DUT Carrières sociales – option Animation sociale et socio-culturelle (APP)	20
DUT Carrières sociales – option Assistante sociale (FI)	56
DUT InfoCom – option Métiers du Livre et du Patrimoine (FI)	28
DUT InfoCom – option Publicité (FI)	56
DUT InfoCom – option Communication des organisations (FI)	28
DU PAREO	125
PREMIERE ANNÉE COMMUNE DES ÉTUDES DE SANTÉ (PACES)	1450

Licences	Procédure normale « Parcoursup » 2018 (capacités néos + réos)
L1 Sciences sociales	275
L1 Sciences du langage	165
L1 Sciences de l'éducation	40
L1 Sciences pour la santé	175

Licences	Procédure normale « Parcoursup » 2018 (capacités néos + réos)
L1 STAPS	340
(Portail) L1 Mathématiques – L1 Informatique	315
L1 Psychologie	575
L1 Droit	677
L1 Économie, gestion	245

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.**

**Nombre de membres constituant le Conseil : 36**  
**Quorum : 18**  
**Nombre de membres participant à la délibération : 31**  
Abstentions : 3  
**Votes exprimés : 28**  
Contre : 0  
Pour : 28

Fait à Paris, le **05 MARS 2018**

Le Président



Fredéric DARDEL

Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable  
au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Publié sur le site internet de l'Université le **05 MARS 2018**

Transmis au Recteur le : **05 MARS 2018**